



L'IFCE EST TOUJOURS
AUX CÔTÉS DES ACTEURS
DE LA FILIÈRE ÉQUINE
DOSSIER DE PRESSE

Communication

www.ifce.fr



L'IFCE EST TOUJOURS AUX CÔTÉS DES ACTEURS DE LA FILIÈRE ÉQUINE

L'Institut français du cheval et de l'équitation est l'opérateur public pour accompagner la filière équine, de l'élevage du cheval à l'équitation et au sport de haut niveau. Il intervient aussi bien au niveau national, qu'européen et international. Ses actions s'exercent au profit de la profession, des collectivités territoriales, de l'Etat et de tous les publics concernés par le cheval et l'équitation.

Pour mener à bien ses missions, l'institut agit pour :

- accompagner l'élaboration des politiques publiques dédiées à la filière équine et contrôler leur mise en œuvre;
- sécuriser la traçabilité sanitaire et zootechnique des équidés, en intégrant les évolutions réglementaires, scientifiques, technologiques et les besoins de la filière;
- contribuer aux politiques de soutien des sports équestres;
- organiser et contribuer à la production de connaissances et de ressources pour éclairer les décisions et répondre aux défis actuels et à venir;
- développer l'attractivité des métiers et formations, anticiper les évolutions et adapter l'offre de formation aux besoins des professionnels;
- coordonner les actions de promotion de la filière équine française à l'international;
- conserver et vitaliser les patrimoines et les savoir-faire équestres français.

La qualification d'institut technique agricole (ITA) a été accordée à l'IFCE par le ministère chargé de l'agriculture par un arrêté du 8 février 2018 et renouvelée en 2022. Cette reconnaissance conforte l'établissement dans ses activités de recherche et développement, d'appui technique et de formation au profit de tous les acteurs de la filière équine.

La labellisation du site de Saumur dans le réseau Grand INSEP, obtenue en 2016 et renouvelée en 2021, démontre la qualité de l'accueil réservé aux sportifs, et fait de l'établissement le référent pour l'équitation dans ce réseau.

L'IFCE est présent en France grâce à ses six délégations territoriales. Ce maillage territorial lui permet d'assurer ses missions sur les territoires au contact des acteurs locaux et des collectivités territoriales. Des correspondants dans la France d'outre-mer assurent le relai des informations réglementaires et techniques.



SOMMAIRE

- 5 CHIFFRES-CLÉS 2023 - COMMUNICATION
- 6 IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS
- 7 NOS ENGAGEMENTS
- 8 **AUX CÔTÉS DES ACTEURS DE LA FILIÈRE ÉQUINE**
Accompagner l'élaboration des politiques publiques dédiées à la filière équine et contrôler leur mise en oeuvre
- 9 **AUX CÔTÉS DES USAGERS**
Sécuriser la traçabilité sanitaire et zootechnique des équidés, en intégrant les évolutions réglementaires, scientifiques, technologiques et les besoins de la filière
- 10 **AUX CÔTÉS DES SPORTIFS**
Contribuer aux politiques de soutien des sports équestres
- 11 **AUX CÔTÉS DES PROFESSIONNELS**
Développer l'attractivité des métiers et formations, anticiper les évolutions et adapter l'offre de formation aux besoins des professionnels
- 12 **AUX CÔTÉS DES CURIEUX**
Organiser et contribuer à la production de connaissances pour éclairer les décisions et répondre aux défis actuels et à venir
- 14 **AUX CÔTÉS DES PARTENAIRES À L'INTERNATIONAL**
Coordonner les actions de promotion de la filière équine française à l'international
- 15 **AUX CÔTÉS DES PASSIONNÉS**
Conserver et vitaliser les patrimoines et les savoir-faire équestres français

CONTACTS

MISSIONS

- **53** projets R&D, dont **23** impliquants l'IFCE
- **21** podcasts publiés, **plus de 100 000** écoutes au total
- **141 988** heures stagiaires
- **3 200** offres d'emploi sur équi-ressources
- **62 768** équidés contrôlés
- **934 008** opérations administratives au SIRE

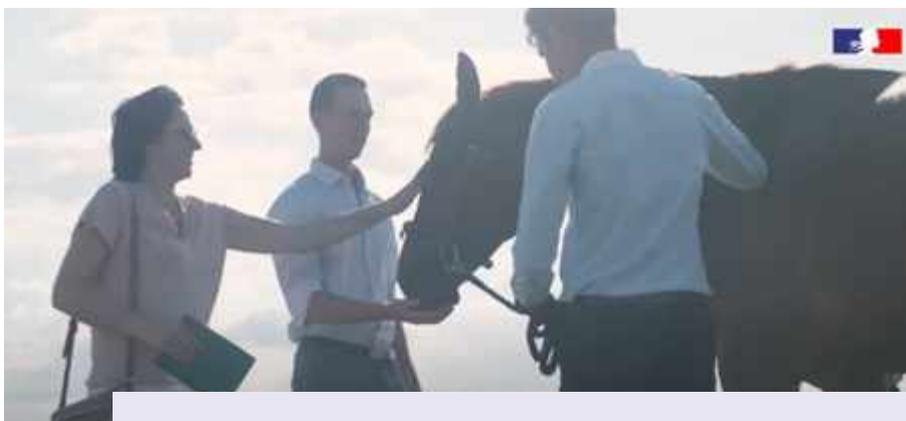
RESSOURCES

- **37,5 M €** de subventions pour charge de service public
- **18,1 M €** de recettes propres
(hors subventions, autres financements publics et FAFSEA)
- **585** équivalents temps plein (ETP)
- **90,1/ 100** : index de l'égalité professionnelle à l'IFCE
(année de référence 2022)

« L'IFCE, POUR VOUS, POUR VOS CHEVAUX », LE PREMIER FILM DE MARQUE DE L'IFCE

Depuis sa création en 2010, l'IFCE porte une attention particulière à l'accompagnement de tous les acteurs de la filière équine, du passionné des chevaux jusqu'aux professionnels de la filière. Ses actions restent parfois invisibles pour un grand nombre d'entre eux.

Avec une cible majoritairement connaisseurs de la filière équine, l'IFCE a souhaité sensibiliser un public plus large sur son rôle fondamental, grâce à un film de marque. Au service des professionnels du monde équin, il s'adresse surtout à toute personne en lien avec les chevaux, à tous moments de leur vie. Véritable court métrage, ce film de marque est destiné à mettre en valeur les différentes missions de l'IFCE et accroître sa visibilité et sa notoriété.



Vidéo - L'IFCE, pour vous, pour vos chevaux
[Youtube > @lfceequivod](#)

IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE



MISE À JOUR OCTOBRE 2023



Siège social



Quatre sites nationaux



Présence d'agents des six délégations territoriales



Pôles de formation

SOIT 30 IMPLANTATIONS



Plateaux recherche et développement :

Le Pin-au-Haras : reproduction et génétique

Saumur : équitation et performance sportive

Chamberet : élevage, nutrition et santé

Uzès : endurance, attelage et cheval au travail

En partenariat, l'IFCE est présent sur les centres INRAE :

Val-de-Loire (Nouzilly)

Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes (Theix)

Occitanie-Toulouse

Occitanie-Montpellier

Île-de-France-Jouy-en-Josas-Antony

S'engager en faveur de pratiques de gestion efficaces, éthiques et durables

L'IFCE développe la mesure de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux, dans une logique de responsabilité sociétale des organisations. Une attention particulière est portée à la qualité du dialogue social, au management de proximité, à la qualité de vie et des conditions de travail, ainsi qu'à l'accompagnement au changement. L'IFCE renforce le pilotage et la sécurisation des fonctions financières. En tant qu'établissement public national, il tend vers l'exemplarité en matière de développement durable et de bien-être animal.

Développement durable

L'IFCE est engagé dans une démarche de développement durable organisée autour de trois axes stratégiques.

- Un établissement public éco-responsable dans son fonctionnement et les services qu'il rend.
- Un établissement disposant de structures équestres sur ses sites, supports de tests, et engagés dans une démarche de progrès.
- Un institut technique au service du développement durable de la filière équine par la production et le transfert de connaissances.

L'établissement est signataire de la charte des engagements écoresponsables des établissements publics du ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques, élaborée en collaboration avec le WWF France. Cette charte fixe des objectifs à atteindre pour 2024, avec des engagements pour :

- limiter l'impact environnemental;
- favoriser l'inclusion, l'économie et les causes solidaires et citoyennes;
- informer, sensibiliser et former au développement durable.

Afin de tenir compte des spécificités de l'IFCE, un engagement supplémentaire concerne le bien-être des équidés.



Bien-être des équidés

À ce jour, de très nombreuses connaissances ont été acquises sur les équidés (monde sensoriel, capacités cognitives et émotionnelles, besoins fondamentaux etc.). L'IFCE s'inscrit dans la vision scientifique du sujet du bien-être des équidés. Il se positionne en tant qu'institut technique agricole, en partageant les données issues des projets de recherche.

Au sein de ses sites, l'IFCE veille au respect du bien-être des équidés en réalisant, au moins une fois par an, des évaluations régulières du bien-être de ses chevaux et du plan d'actions. Héritier d'un patrimoine immobilier ancien, les structures des sites IFCE accueillant des chevaux sont améliorées et aménagées progressivement, en suivant les recommandations de ses chercheurs.

Accompagner l'élaboration des politiques publiques dédiées à la filière équine et contrôler leur mise en oeuvre

AUX CÔTÉS DES ACTEURS DE LA FILIÈRE ÉQUINE

L'accompagnement à la filière est une composante majeure de l'IFCE. L'institut accompagne et intervient auprès des acteurs de la filière équine pour aboutir à une stratégie partagée visant à répondre aux défis actuels ou émergents.

Il est délégataire des crédits publics affectés au financement de la filière équine et assure le lien entre les professionnels et les ministères.

Ses agents instruisent les dossiers de demande d'agrément des organismes de sélection et contrôlent la conformité de leurs programmes de sélection.

Pour toutes ces activités, l'IFCE s'appuie sur ses conseils et comités et mobilise ses observatoires pour répondre à leurs attentes. L'institut anime, au niveau national, six instances de concertation transversales avec les professionnels : **comité de filière, conseil scientifique, conseil de l'emploi et de la formation, comité SIRE, comité culture, patrimoine et UNESCO et commission génétique équine et asine.**

Au sein de ces comités, l'IFCE appuie les présidents et contribue, par son expertise, à apporter des outils d'aide à la décision pour les acteurs regroupés au sein de la filière cheval. Il est l'interlocuteur représentatif des principaux segments (courses, sport et loisir, travail). Ces six comités agissent soit sur leurs thématiques propres (scientifique, SIRE, emploi-formation, patrimoine et UNESCO), soit sur des sujets transverses (comité de filière). Ils sont saisis sur des sujets techniques ou sociétaux à la demande de l'un ou l'autre des acteurs de la filière ou de l'État.



En savoir plus
Comités d'appui à la filière

www.ifce.fr/ifce/appui-filiere/comites-appui-filiere/



Sécuriser la traçabilité sanitaire et zootechnique des équidés, en intégrant les évolutions réglementaires, scientifiques, technologiques et les besoins de la filière

Gérer la base de données SIRE et les services associés

Au sein de l'IFCE, le Système d'information relatif aux équidés (SIRE) est garant de la traçabilité sanitaire et zootechnique des équidés présents sur le territoire français. Il recense les équidés stationnés en France ainsi que leurs propriétaires et détenteurs au sein d'une base de données unique, combinant à la fois :

- la base de données nationale d'identification (BDNI) permettant la gestion de la traçabilité des équidés;
- la base de données zootechniques nationale (BDZN) offrant une aide à la sélection des équidés.

Le SIRE est également en charge de l'émission des documents d'identification pour les races et appellations gérées en France. En tant que prestataire des organismes de sélection, il assure la tenue matérielle de leur livre généalogique (inscription des animaux, contrôle de règles d'admission à la reproduction, contrôle de la filiation, etc.).

Reconnu en France et à l'international, le SIRE dispose d'une expertise historique et d'un système mutualisé au service de la filière équine et de l'Etat, notamment du ministère chargé de l'agriculture et des services sanitaires. Il évolue sous la gouvernance du **comité SIRE** afin de conserver un lien étroit avec les attentes de la filière et répondre aux besoins exprimés. Les informations répertoriées dans la base de données de l'institut permettent de participer en cas d'épidémie à la mise en œuvre des mesures nécessaires avec les services sanitaires.



© M. Dhollande / IFCE



En savoir plus
SIRE & Démarches

www.ifce.fr/ifce/sire-demarches/



Sécuriser via l'expertise identification et des contrôles sur le terrain

L'IFCE dispose d'un corps d'agents, aux activités complémentaires, pour sécuriser la traçabilité des équidés sur tout le territoire. Des agents IFCE habilités, en suppléance des vétérinaires, réalisent des actes d'identification et apportent leur expertise sur cette thématique. Ils sont des acteurs clés de la traçabilité en contribuant au maintien de la qualité d'identification en tant que référents techniques du SIRE et interlocuteurs privilégiés des professionnels (vétérinaires et éleveurs).

L'IFCE s'est par ailleurs vu confier par le ministère chargé de l'agriculture une mission de police afin de s'assurer du respect des obligations des détenteurs d'équidés en matière d'identification. Des contrôles relatifs à la réalisation des démarches obligatoires sont organisés par des agents IFCE assermentés. L'objectif est de garantir le respect de la réglementation en termes de traçabilité et de sécurité sanitaire pour plus de performance en cas de crise ou de fraude. Les contrôleurs IFCE sont également des sentinelles pour lutter contre la maltraitance animale aux côtés des directions départementales de la protection des populations (DDPP).

Contribuer aux politiques de soutien des sports équestres

AUX CÔTÉS DES SPORTIFS

En perspective des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, l'IFCE apporte un soutien renforcé à la politique du sport de haut niveau de la Fédération française d'équitation (FFE).

Il accueille ou soutient les pôles fédéraux sur son site.

- Les pôles France relève et seniors de concours complet d'équitation.
- Le pôle France voltige.
- Le pôle France de para-dressage.

L'IFCE apporte également son soutien aux fédérations délégataires qui utilisent le cheval dans leurs activités : les fédérations françaises de pentathlon moderne et du sport adapté. Il soutient également les politiques sportives territoriales.

L'IFCE propose un environnement propice à la haute performance, notamment par l'accueil de pôles France fédéraux sur son site de Saumur, ainsi qu'à travers ses infrastructures, ses chevaux, ses entraîneurs et experts.

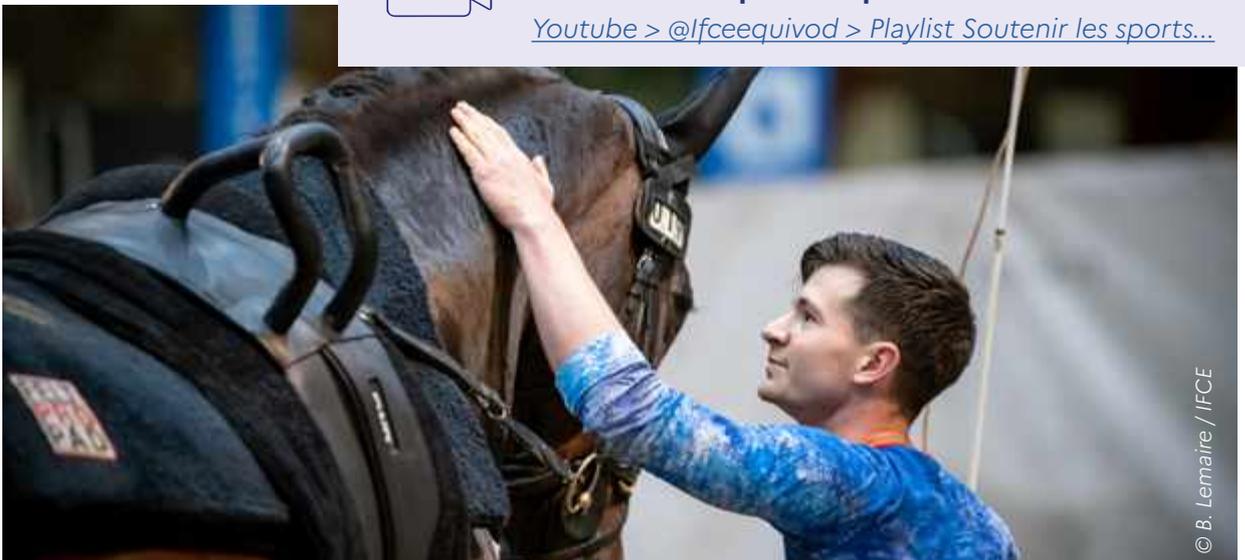
Établissement labellisé référent pour l'équitation dans le réseau « Grand INSEP », l'IFCE assure la promotion de l'innovation dans ce domaine et participe aux échanges entre les sports. La labellisation du site, obtenue en 2016 et renouvelée en 2021, démontre la qualité de l'accueil réservé aux sportifs.



Vidéos

Soutenir les sports équestres de haut niveau

[Youtube > @lfceequivod > Playlist Soutenir les sports...](#)



© B. Lemaire / IFCE

Développer l'attractivité des métiers et formations, anticiper les évolutions et adapter l'offre de formation aux besoins des professionnels

Formation des professionnels

En tant qu'organisme de formation, l'IFCE s'adresse aux professionnels de la filière et à leurs formateurs, de manière complémentaire à l'offre du marché, en proposant des formations tournées vers l'innovation, la digitalisation et les problématiques économiques et environnementales. Il s'attache à anticiper les évolutions des métiers de manière à élever le niveau de compétences des professionnels et favoriser leur employabilité.

L'IFCE offre un panel de formations certifiantes et diplômantes de référence sur certains de ses sites : Saumur, Le Pin-au-Haras, Uzès et Rosières-aux-Salines. Ce panel couvre un grand nombre de pratiques de l'équitation et de l'attelage, de la reproduction et de l'élevage, et de la sellerie. Cette offre répond aux besoins de la filière équine, exprimés notamment par le **conseil de l'emploi et de la formation**. Les équipes pédagogiques sont composées de formateurs diplômés, dont les compétences sont issues de l'expertise et du savoir-faire des Haras nationaux et du Cadre noir.

Des actions de veille, des nouvelles démarches et des recherches sont entreprises afin d'être à la pointe des connaissances dans tous les domaines inhérents à la pédagogie, la didactique, le sport et l'élevage. Il s'agit d'investir dans les différents champs scientifiques et de sciences humaines afin d'ériger l'établissement en interlocuteur privilégié de référence dans le domaine de l'équitation et du cheval. Ce lien indispensable entre scientifiques et professionnels de terrain permet d'apporter de nouvelles connaissances (recherche, observatoires, expertise) transmises grâce à des actions de formation.



En savoir plus
Formations IFCE

www.ifce.fr/ifce/formations/

équi-ressources

www.equiressources.fr

Attractivité des métiers et orientation

A travers la marque équi-ressources, l'IFCE valorise et améliore l'attractivité des métiers de la filière équine et poursuit son activité de bourse à l'emploi et d'orientation.

Équi-ressources est un service proposé et porté par l'IFCE, en partenariat avec la Région Normandie, le Pôle Hippolia, le Pôle Emploi et le Conseil des chevaux de Normandie. Basé au Haras national du Pin, le service propose un accompagnement sur tout le territoire grâce aux conseillers présents à travers les délégations territoriales de l'IFCE.

Créé en 2010 au sein d'équi-ressources, l'observatoire des métiers, de l'emploi et des formations « filière équine » (OMEFFE) répond au besoin des acteurs et donneurs d'ordre de la filière équine. Ils disposent ainsi d'un instrument de veille et d'analyse du marché de l'emploi, notamment pour appuyer leurs politiques en matière de formation.



Organiser et contribuer à la production de connaissances et de ressources pour éclairer les décisions et répondre aux défis actuels et à venir

L'IFCE veille à anticiper les grands enjeux sociétaux et à les intégrer dans les orientations pluri-annuelles de son conseil scientifique, en développant les partenariats avec les équipes de recherche adaptées, au niveau national, européen et international. Les experts de l'IFCE produisent et diffusent des connaissances de référence scientifiquement fondées, transfèrent des solutions innovantes et accompagnent leur appropriation par les acteurs de la filière équine. L'IFCE poursuit le développement des études et prospectives, sous l'impulsion notamment de son comité de filière et de sa commission génétique équine et asine.

Recherche appliquée et expertise

Le **conseil scientifique de la filière équine**, piloté par l'IFCE, réunit des représentants professionnels et des scientifiques. Il définit les besoins de recherche et de développement et finance les propositions de recherche pour le compte du Fonds Eperon, du ministère chargé de l'agriculture et de l'IFCE.

Les chercheurs de l'IFCE sont insérés dans des équipes de recherche reconnues au niveau international, INRAE notamment. Parallèlement, la recherche appliquée propre à l'établissement se développe sur les quatre plateaux techniques de Chamberet et Le Pin-au-Haras pour l'élevage et de Saumur et Uzès pour l'équitation et les autres usages des équidés.

Les domaines de compétences de l'IFCE couvrent l'ensemble des champs de l'élevage et de l'entretien des équidés (gestion des reproducteurs, agroécologie, bien-être, etc.), de l'équitation (pédagogie, performances) et des autres usages des chevaux (attelage, traction, médiation, etc.), des acteurs de la filière (économie, sociologie).



En savoir plus

Les plateaux techniques de l'IFCE

www.ifce.fr/ifce/appui-filiere/plateaux-techniques/



Organiser et contribuer à la production de connaissances et de ressources pour éclairer les décisions et répondre aux défis actuels et à venir



Transfert des savoirs

Les connaissances capitalisées et obtenues sont valorisées sous forme de publications scientifiques et vulgarisées auprès des utilisateurs grâce à l'action des ingénieurs de développement.

Les observatoires de l'IFCE valorisent les travaux de recherche et exploitent l'ensemble des bases de données de la filière pour fournir des outils d'aide à la décision aux organismes ou aux entreprises.

Les résultats transformés en outils appropriables par les utilisateurs sont présentés lors des journées d'informations. Ils sont disponibles sous forme d'ouvrages et guides pratiques ou sur Internet. Ainsi, équipédia offre des fiches sur huit thématiques différentes, proposant des informations techniques issues des travaux des ingénieurs de développement de l'établissement. Celles-ci proposent des liens vers les différents outils disponibles pour la filière équine : fiches techniques, webconférences, outils de simulation, colloques, ouvrages, podcasts etc.

La diffusion est également assurée par la formation à destination des professionnels de la filière.



Consulter le portail [équipédia.ifce.fr](http://equipedia.ifce.fr)
et le [groupe Facebook IFCE - équipédia, sciences et innovations équines](#)

Coordonner les actions de promotion de la filière équine française à l'international

La filière équine contribue au rayonnement de l'expertise et de la culture française dans le monde. A ce titre, l'IFCE décline ses missions à l'international au travers de l'activité de ses différents pôles. L'établissement est également aux côtés des acteurs de la filière pour mener des partenariats internationaux.

Conforter la place de la filière équine française au sein de l'Union européenne

Les évolutions réglementaires et sociétales au sein de l'espace communautaire peuvent avoir des répercussions majeures pour la réglementation française et l'ensemble de la filière. L'IFCE assure des missions de veille, d'information et d'expertise sur les dossiers européens afin de permettre à la filière d'anticiper les évolutions et de s'y adapter. L'objectif est de renforcer la position de la filière équine française dans les débats et la réglementation européenne, et d'optimiser la mobilisation de fonds européens pour des projets au service du développement de la filière équine.

Soutenir la filière dans sa stratégie de développement à l'international

La filière équine française se démarque par son niveau de développement élevé de chacun de ses segments : courses, sport/loisir, tourisme et équidés de travail. L'IFCE est axé sur les affaires et veille à être aux côtés des acteurs de la filière dans leur volonté de développement à l'international. L'établissement participe notamment au développement de partenariat dans le secteur équin et permet aux acteurs de la filière d'échanger au sujet de projets internationaux dans le cadre du **comité filière**.

Faire rayonner l'IFCE à l'international

L'établissement assure la promotion à l'international de plusieurs de ses produits et services d'excellence comme l'équitation de tradition française, la base de données SIRE, l'offre de formation, les plateaux techniques et les projets de recherche et développement. Ce rayonnement international de l'établissement est un moyen de promouvoir la filière et la culture française.



En savoir plus
International

www.ifce.fr > International



Conserver et vitaliser les patrimoines et les savoir-faire équestres français

L'IFCE s'attache à valoriser les patrimoines dont il a hérité. A travers le Cadre noir, il fait vivre et rayonner l'Équitation de tradition française inscrite au patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Il assure également la transmission des savoirs et savoir-faire des Haras nationaux, particulièrement en attelage et sellerie-harnachement. Son **comité culture, patrimoine et UNESCO** s'intéresse à conserver vivante l'influence de ces héritages au bénéfice de la filière équine.

Faire vivre un patrimoine équestre d'exception

L'IFCE est le dépositaire d'un patrimoine équestre unique à faire vivre et à partager. Il lui appartient de porter la dimension historique de l'établissement en valorisant, seul ou en partenariat, son patrimoine matériel et immatériel : Les bâtiments, les savoir-faire, le mobilier, les écrits, les archives et les bases de données. La valorisation de ce patrimoine permet d'entretenir et de transmettre des connaissances et des savoirs dont les générations futures pourraient avoir besoin.

Faire vivre les savoir-faire relatifs aux métiers traditionnels des Haras nationaux et du Cadre noir, sellerie, maréchalerie, équitation et attelage, permet de mobiliser, via la formation et la diffusion des connaissances, des compétences au profit de la filière.

Promouvoir une identité culturelle française équestre

Renforcer les échanges et les collaborations au sujet de la diffusion et du partage des cultures équestres et promouvoir l'Équitation de tradition française, est une des missions de l'IFCE. Cette action s'effectue grâce à la mise en réseau des institutions équestres, et contribue à répondre à la demande de l'UNESCO d'élargir les communautés autour de l'Équitation de tradition française, inscrite au patrimoine immatériel mondial.

Sa mise en pratique sur le site de Saumur et l'organisation de son rayonnement à l'international, à travers notamment les présentations et les galas du Cadre noir, participent à la transmission de savoirs d'exception et d'une partie de l'identité équestre française.



Vidéo

Un patrimoine équestre unique

[Youtube > @lfceequivod > Patrimoine](#)



L'IFCE est toujours à vos côtés.



www.ifce.fr

CONTACT PRESSE

Anne-Sophie Azzos | 07 63 04 48 08 | annesophie.azzos@ifce.fr

170 avenue du Cadre noir, 49400 SAUMUR

Date de publication : février 2024

Directeur de publication : Jean-Roch Gaillet, Directeur général

